

Groupe de Réflexion « Dombes »

Étude d'une charte de PNR

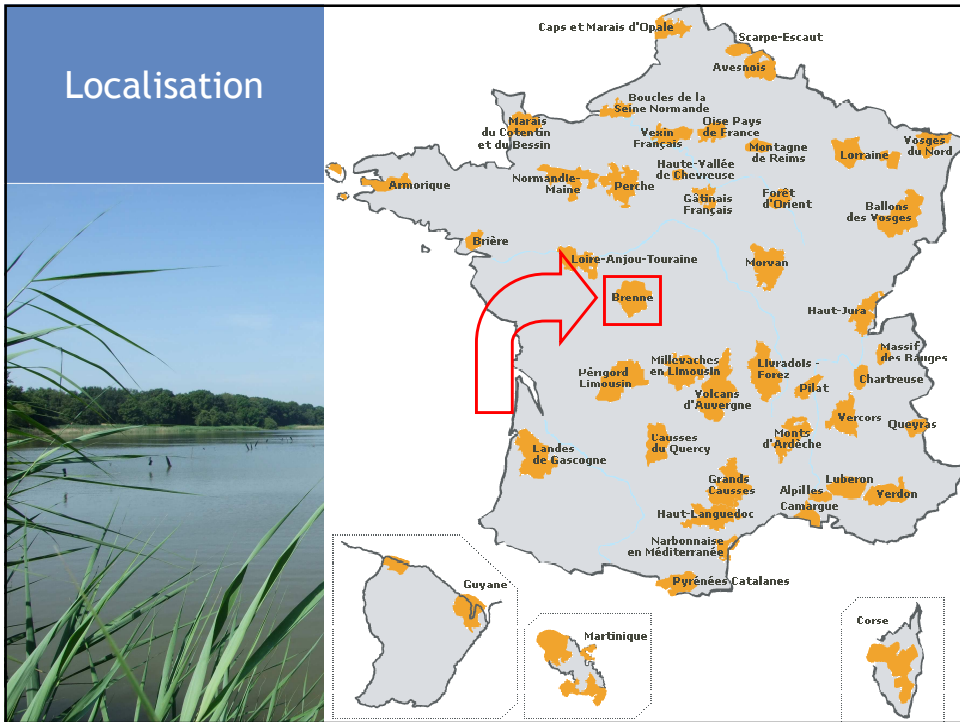
Document de travail



Parc naturel régional de la Brenne



Commission « Tourisme »



Localisation



Quelques données sur le territoire



- Situé dans le centre de la France, dans le département de l'Indre
- 46 communes pour une superficie de 167 200 hectares : 32 430 habitants
- Mosaïque de milieux naturels : étangs (grande Brenne), vallées, forêts, prairies...

4

Quelques données sur le territoire



- Territoire défriché et étangs mis en eau par les moines au XI^{ème} siècle : 1300 étangs, 3^{ème} région d'étangs française
- 225 exploitants d'étangs, 1200 tonnes de poissons /ans, 60 % de carpes.
- Espèces invasives et prédatrices (ragondins, jussie, cormorans...)

Historique de la création du PNR



- Création du PNR en 1989, de la volonté commune des acteurs et responsables locaux.
- Dans le but de lutter contre la déprise de leur territoire et de préserver et valoriser leur patrimoine.
- En 1998, une deuxième charte est approuvée pour la Brenne.

6

AXES	MESURES	PROJETS
Axe 1 - Préserver, gérer et valoriser l'espace et les patrimoines	Mesure 1 - Maintenir un espace géré et entretenu et préserver la diversité biologique	Inventaires, études, recherches et suivi d'espèces Réseau d'espaces protégés Espèces à problèmes Forêt et chasse Gestion contractuelle
	Mesure 2 - Contribuer à une bonne gestion de l'eau	Eau et pisciculture
	Mesure 3 - Préserver et gérer le patrimoine paysager	Sauvegarde et valorisation des paysages Insertion paysagère et nuisances Urbanisme et architecture
	Mesure 4 - Préserver et valoriser le patrimoine culturel	Inventaires et recherches en patrimoine culturel Sauvegarde et restauration du patrimoine bâti Valorisation muséographique
Axe 2 - Valoriser les potentialités et les ressources locales et agir pour le développement économique	Mesure 5 - Soutenir les initiatives locales et dynamiser la vie économique	Appui aux initiatives locales Service à la population
	Mesure 6 - Valoriser les ressources locales	Valoriser les ressources locales
	Mesure 7 - Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité	Tourisme de nature Réseau d'espaces protégés Randonnées et activités de pleine nature Patrimoine et lieu de visite Environnement et restauration Information, communication et promotion touristiques
Axe 3 - Agir pour un projet de vie locale, renforcer le sentiment d'appartenance au territoire et mobiliser autour du projet du Parc	Mesure 8 - Agir pour la revitalisation du territoire	Service à la population Logement et amélioration de l'habitat Action culturelle
	Mesure 9 - Contribuer à une meilleure gestion des déchets	
	Mesure 10 - Investir pour l'avenir en faveur des jeunes	Les jeunes, acteur du territoire Actions éducatives
	Mesure 11 - Contribuer au développement culturel, facteur de bien social	Action culturelle
	Mesure 12 - Informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc	Information, communication, promotion du Parc Sensibilisation et éducation au territoire Maison du Parc Manifestations Echanges et coopération

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



■ ART. 26 Une stratégie adaptée aux spécificités du territoire et une offre de qualité

Plusieurs grands principes d'intervention doivent guider la stratégie touristique du parc

- mieux connaître la clientèle touristique pour anticiper ses besoins : rôle de l'observatoire économique du tourisme
- mettre en place une stratégie adaptée sur les trois grandes entités du Parc où devront porter les efforts d'aménagement et de montage de produits à thème, et de promotions spécifiques en collaboration avec les prestataires et professionnels du tourisme.

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité

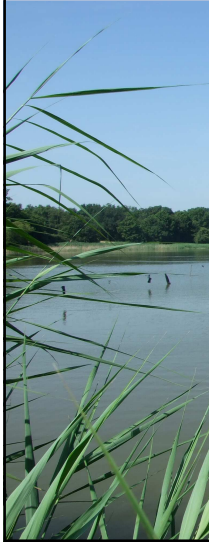


■ ART. 26 Une stratégie adaptée aux spécificités du territoire et une offre de qualité

Exemple : La Brenne des étangs

- La priorité consiste à mieux répondre aux attentes du public pour la découverte de la nature
- On refusera le tourisme de masse, et la création d'équipements lourds au cœur de la Brenne des étangs
- Le développement de quelques pôles structurants de l'économie touristique sera localisé en périphérie ou à l'extérieur de la Brenne des étangs

9



Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité

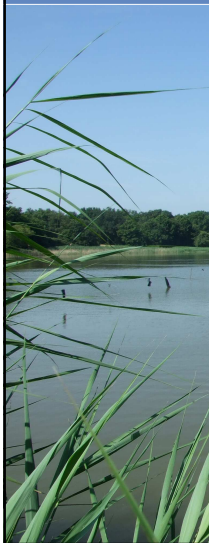


■ ART. 26 Une stratégie adaptée aux spécificités du territoire et une offre de qualité

Enfin, la stratégie touristique sera déclinée autour d'une démarche qualité à tous niveaux :

- Les équipements
- l'élaboration et la commercialisation de produits touristiques
- la communication

10



Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



■ ART. 27 Développer un tourisme de découverte patrimoniale

Découverte de la nature

- Le Parc facilitera la découverte et l'observation de la nature dans le respect de la préservation du patrimoine naturel, de la propriété privée et des activités qui s'y exercent.
- il mettra en œuvre à cette fin « un plan d'accueil sur site » s'appuyant sur la découverte d'espaces naturels ouverts au public
- création d'une Maison de la Nature
- développement d'un tourisme guidé
- développement d'animations et de sorties nature¹²

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



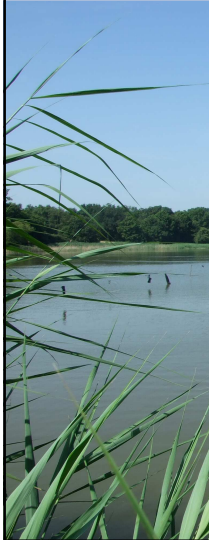
■ ART. 27 Développer un tourisme de découverte patrimoniale

Développement de la randonnée

- il importe d'assurer un entretien régulier des chemins communaux et de leur balisage
- le parc procédera à la définition de circuits sélectionnés en fonction de leur intérêt paysager ou patrimonial
- le parc incitera les communes à ne pas aliéner leurs chemins ruraux en particulier lorsque ceux-ci peuvent permettre le développement de la randonnée

¹²

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



■ ART. 27 Développer un tourisme de découverte patrimoniale

Découverte du patrimoine culturel

En partenariat avec l'écomusée de Brenne, le Parc développera :

- un réseau de lieux d'exposition de qualité
- des itinéraires de mise en valeur et de découverte
- l'ouverture au public de sites de production et de transformation permettant la découverte des savoir-faire et des modes de vie
- la mise en place de visites guidées pour les groupes

13

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



■ ART. 27 Développer un tourisme de découverte patrimoniale

Hébergement touristique :

- Il poursuivra son soutien aux investisseurs dans le domaine de l'hébergement
- En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, il encouragera au développement de l'agrotourisme
- Le parc s'attachera à développer des formules d'hébergement correspondant à sa stratégie touristique et de découverte de la nature
- Le Parc soutiendra la réalisation d'équipements touristiques légers participant à la stratégie touristique globale tels que centres équestres, aménagements liés à la pêche...

Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



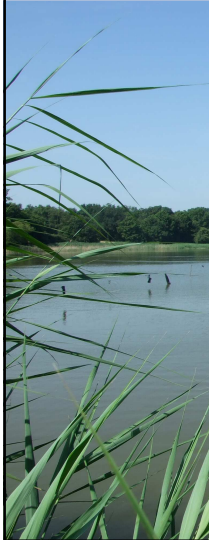
- **ART. 28 Accompagner les porteurs de projets et faire émerger une dynamique collective qui intègre la stratégie du territoire**

Accompagner les porteurs de projets :

Tout projet pour lequel une aide financière sera sollicitée, sera instruit par la commission tourisme du Parc qui :

- aidera à l'émergence et à la formalisation des projets
- proposera une étude de faisabilité basée sur les données de l'observatoire
- veillera à l'intégration environnementale et à la qualité des équipements du projet

15



Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité



- **ART. 28 Accompagner les porteurs de projets et faire émerger une dynamique collective qui intègre la stratégie du territoire**

Des produits touristiques qui intègrent la stratégie du territoire :

- Le Parc mobilisera les acteurs autour d'un projet fédérateur
- Le Parc animera les regroupements de professionnels qui le souhaitent pour monter et commercialiser des produits à forte valeur identitaire « Parc »
- Des échanges d'expériences, sous forme de déplacements, pourront être organisés au sein du réseau des PNR, en vue de rapprocher les professionnels



Développer un tourisme respectueux de l'environnement et une offre de qualité

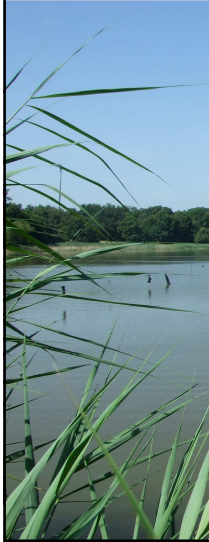


- ART. 28 Accompagner les porteurs de projets et faire émerger une dynamique collective qui intègre la stratégie du territoire

Sensibiliser, informer, former :

- Afin de professionnaliser les acteurs du tourisme, le Parc élaborera des plans de formation s'intégrant dans le plan départemental et régional
- Des stages de sensibilisation à l'accueil seront complétés par des modules sur les langues étrangères, la gestion, la communication...
- Des actions marketing spécifiques seront proposées, notamment concernant l'environnement, la randonnée, la pêche...

17



Bilan des actions du PNR



BILAN EVALUATIF DE LA CHARTE 1998 – 2006

18

Bilan des actions du PNR



G- MESURE 7 : DÉVELOPPER UN TOURISME RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE OFFRE DE QUALITÉ

Article 26 : Une stratégie adaptée aux spécificités du territoire et une démarche qualité

Destiné à mieux connaître la clientèle touristique et analyser ses retombées économique, l'observatoire économique du tourisme sera en place fin 2007.

La charte posait la nécessité d'une stratégie adaptée aux différentes entités du territoire : Grande Brenne, vallée de la Creuse, vallée de l'Anglin. Le Parc s'est efforcé dans sa communication de mettre en valeur ces différentes entités afin que les retombées du tourisme ne profitent pas qu'à la Grande Brenne. Par ailleurs, en association avec le Pays « Val de Creuse-Val d'Anglin », le Parc a déposé en 2007 un projet de « Pôle d'Excellence Rurale » sur la vallée de la Creuse, qui a été retenu, et est construit autour de la mise en valeur touristique de la vallée et de sa « mise en marché ».

Concernant les « pôles structurants », le Parc s'est beaucoup impliqué sur le château d'Azay-le-Ferron avec une étude sur la valorisation touristique du site, puis sa reprise en régie directe depuis 2004 (cette situation étant considérée comme transitoire). Le site de Bellebouche a poursuivi son développement (avec en particulier la construction d'un village de vacances), tout comme le Parc animalier de la Haute Touche dont le projet de réaménagement est resté inachevé. Mais il y a peu de cohérence dans la mise en valeur de ces différents sites, et le projet « patrimoine et lieux de visite » a été jugé « peu efficace ».

Enfin, la démarche qualité reste à améliorer.

19

Bilan des actions du PNR



Article 27 : Développer un tourisme de découverte patrimoniale

De par la variété et la qualité des sites aménagés, la Brenne peut se prévaloir d'une offre de **tourisme de nature** qui a peu d'équivalents. On dénombre ainsi 7 sites d'observation publics ou privés aménagés avec des observatoires, dont les plus importants sont la RN de Chérine et les étangs Foucault (propreté du parc).

Certains sites ou observatoires ont été aménagés pour l'accueil des handicapés (chaussée de l'étang de la Mer rouge, étangs Foucault ou Cistude), et on compte 3 observatoires pour groupes. Les investissements les plus importants ont concerné la Maison de la Nature, complétée récemment par l'exposition permanente « Mission Guifette moustac ».

Au-delà des équipements, l'effort s'est porté sur la sensibilisation du public avec les sorties nature accompagnées ou l'accueil spécialisé à la Maison de la Nature, ainsi que le calendrier Brenne Nature qui présente chaque année l'ensemble de l'offre (environ 150 sorties accompagnées). On y ajoutera les efforts portés vers la clientèle britannique.

Le projet « tourisme de nature » a été jugé « très efficace ».

Le projet « **randonnée et activités de pleine nature** » a été jugé quant à lui « peu efficace ». Des réalisations exemplaires ont cependant été conduites comme les « 20 plus belles balades du Parc » dont le guide édité aux éditions Dakota a été épuisé en moins d'un an. Mais il reste des lacunes comme l'entretien ou le balisage des itinéraires, ou les sentiers d'interprétation (vieillessement, retards dans les nouveaux projets).

Grâce à la communauté de communes Brenne-Val de Creuse, le projet de « voie verte » de la vallée de la Creuse s'est concrétisé et devrait devenir l'épine dorsale du tourisme à vélo dans les années qui viennent.

En matière d'**hebergements**, on notera l'amélioration de l'offre en quantité et qualité sur les chambres d'hôtes et les gîtes (mais l'échec des « gîtes pandas » pourtant nés en Brenne), ainsi que celle des hébergements de groupe (village vacances de Bellebouche, CPIE d'Azay-le-Ferron, base de plein air du Blanc). Mais l'hôtellerie reste un point noir et le travail avec les professionnels est difficile.

20

Bilan des actions du PNR



Article 28 : Accompagner les porteurs de projets et faire émerger une dynamique collective qui intègre la stratégie du territoire
Article 29 : Promotion et communication

Le projet « **information, communication, promotion touristique** » est jugé « très efficace », avec des actions qui sont plebiscitées comme le « guide pratique » ou le réseau des offices de tourisme. Par contre des lacunes subsistent dans l'accompagnement des porteurs de projets, la démarche qualité et environnementale, le marquage des prestations et la formation.